



***Dimanche : un vote de lutte pour la liste du
parti Révolutionnaire COMMUNISTES
pour dire Non à l'Europe capitaliste, non à l'OTAN,
Non à l'offensive de Macron et de son gouvernement***

On l'attendait, l'agence de notation Standard & Poor's a fait passer de *AA* à *AA-* la note de la dette publique française. Selon ses projections la dette devrait passer de 109 % du produit intérieur brut (PIB) en 2023 à 112,1 % en 2027. Le ministre des Finances, Bruno Le Maire minimise en déclarant : « *c'est comme si nous étions passés de 18 à 17 sur 20* » et ajoute que : « *en réalité, la raison principale de cette dégradation est que nous avons sauvé l'économie française* ». Notre dette aurait progressé et se situerait à un niveau élevé parce que le gouvernement aurait dépensé sans compter pour nous sauver de la crise du Covid et des effets de l'invasion russe en Ukraine ! Non les économistes de l'OFCE viennent de démontrer que depuis 2020 et même depuis la crise financière de 2007-2008 les crises expliquent seulement la moitié de la progression de la dette.

L'explication principale de la dégradation de nos comptes publics s'est faite depuis l'arrivée au pouvoir en 2017 de Macron et de Bruno Le Maire : 150 milliards d'euros d'argent public transféré chaque année en aide pour les grandes entreprises capitalistes, mais aussi des baisses d'impôts et subventions massives des entreprises françaises. Sans oublier le budget de la défense de 2022 s'élevant à 40,9 milliards d'euros et les crédits représentaient 14,5 % du budget général de l'État ! La hausse historique en 2023 (3 milliards d'euros). Le budget militaire de la France sera ainsi porté de 43,9 milliards d'euros en 2023 à 69 milliards en 2030, ce qui représente 413 milliards d'euros pour la période 2024/2030 !

La charge de la dette passera selon Standard & Poor's de 3,3 % des recettes fiscales à 5 % en 2027. S&P se réjouit de la réforme des retraites et de celles de l'assurance chômage : « *Il n'y aura pas d'impact sur le quotidien des Français* » a assuré Bruno Le Maire. Quel cynisme ! L'impact est déjà présent, entre ceux qui doivent attendre plus longtemps pour pouvoir partir en retraite et les 230.000 personnes qui vont se voir privées d'allocation-chômage avec la réforme annoncée. Le gouvernement vient de transmettre son projet de décret de réforme de l'assurance chômage pour avis au Conseil d'État. Une étape préalable à sa publication qui devrait arriver avant le 30 juin, pour une entrée en vigueur le 1er décembre.

Une mesure qui va aggraver la situation de nombreux travailleurs au chômage, obligeant de nombreux chômeurs à accepter des emplois moins rémunérés et plus précaires.

Macron poursuit aussi l'offensive contre la Sécurité Sociale,

7 jours de carence pour les arrêts maladie au prétexte de « *sauver* » la Sécurité Sociale, Le rapport⁽¹⁾ de la Cour des Comptes dirigée par le socialiste Pierre Moscovici vient de donner une « *légitimité* » pour appuyer les attaques à venir du gouvernement. La Cour des Comptes propose des pistes pour faire payer les travailleurs en attaquant lourdement les indemnités journalières d'arrêt maladie.

*Elle propose de ne plus couvrir les arrêts de travail de moins de 8 jours !

* Le délai de carence pourrait être porté de 3 à 7 jours (y compris pour les personnes qui sont arrêtées pour plus de 8 jours).

*Baisser tout bonnement les indemnités journalières⁽²⁾.

*Le temps maximal d'indemnisation pourrait être réduit, il est actuellement de 360 jours sur trois ans, il pourrait être réduit à 360 jours sur deux ans. Après quoi, un salarié en arrêt devra se tourner vers le RSA, pensions d'invalidité ou d'incapacité en cas de maladie professionnelle, vers l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

***Accidents au travail : le gouvernement veut aussi réduire les indemnisations patronales en cas de faute inexcusable.**

Toutes ces attaques anti-sociales contre le régime général seront répercutées dans le service public.

En avril, *la Tribune* évoquait déjà le projet du gouvernement d'organiser une « négociation » entre le patronat et les syndicats à ce sujet.

L'attaque contre les arrêts de travail vient donc terminer l'ouvrage de la dégradation continue des conditions de travail c'est une suite logique de la réforme des retraites et de la chasse aux syndicalistes ayant cours actuellement dans les entreprises.

Face à toutes ces attaques contre les salariés, une seule réponse : la lutte.

Ce que Macron et le patronat capitaliste redoutent, c'est leur développement. De nombreuses luttes ont lieu dans les entreprises. Le rejet de cette politique s'exprime contre la casse de leurs conditions de travail et pour l'augmentation des salaires. Des grèves pour les salaires et les conditions de travail se poursuivent à travers tout le pays. Le 4 juin grève dans le secteur médico-social, 11 juin les hôpitaux, dockers « ports morts » le 7 juin.

Le patronat en veut toujours plus !

Patrick Martin président du Medef demande une baisse des cotisations patronales en utilisant les excédents de la caisse de l'UNEDIC 12 milliards volés aux salariés en décembre 2023 et les 10 milliards de 2024 et de « *les fléchés vers la compétitivité* ». Dans une interview à radio classique il va très loin à propos du gouvernement d'extrême droite en Italie disant que : *Melonie et le Medef italien vivent en bonne intelligence et en compréhension avec ce gouvernement qui a une politique libérale, pro européenne et permet aux entreprises italiennes d'avancer plus vite et ont une visibilité!* Pour leurs profits, les multinationales sont prêtes à adouber le RN de Marine Le Pen. Elle et Bardella font patte de velours mais ils sont résolument un parti du capital et en sont un des fers au feu pour aller encore plus loin dans la destruction des conquêtes sociales de la classe ouvrière comme en Italie (lien article Bardella/Attal).

L'argent continue de couler à flot pour les multinationales

Quatorze pays européens dont la France, vont pouvoir verser des milliards d'euros de subventions publiques pour stimuler l'innovation! Ces aides s'inscrivent dans le cadre d'un projet important d'intérêt européen commun (PIIEC), portant sur la microélectronique et la connectivité, approuvé le jeudi 8 juin par Bruxelles, 68 projets subventionnés

L'Europe également investira 43 milliards d'euros pour relancer la production de semi-conducteurs.

Un exemple : STMicroelectronics va construire en Italie la première usine de carbure de silicium (SiC) Elle sera basée à Catane, en Sicile et va bénéficier d'un programme d'investissement pluriannuel de 5 milliards d'euros, dont 2 milliards d'euros de soutien fourni par l'État italien !

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a annoncé que l'État accordera une aide de 2,9 milliards d'euros à l'usine de semi-conducteurs de STMicroelectronics et GlobalFoundries sur le site de Crolles, en Isère.

Le groupe parlementaire centriste LIOT est à la manœuvre.

Comme lors de la réforme des retraites, ce groupe cherche à se présenter en défenseur des droits sociaux et a déposé une proposition de loi pour remettre la question de l'assurance chômage entre les mains du dialogue social. L'intersyndicale soutient cette proposition de loi et tiendra une conférence de presse le 11 juin. Si les directions syndicales expriment leurs oppositions au projet du gouvernement, elles continuent de s'accrocher à la logique du dialogue social et à la recherche d'issues institutionnelles au Parlement. On a déjà donné, c'est une impasse totale ce dialogue social offrant sur un plateau la nouvelle série de mesures se préparant pour s'attaquer aux salaires, au temps de travail et aux conditions de travail de tous les travailleurs. L'heure doit être à une riposte face à l'offensive du gouvernement avec un plan de bataille pour mettre un coup d'arrêt aux attaques anti-sociales du gouvernement, feuille de route de Macron répondant aux exigences du capital : réforme du marché du travail – réforme du financement de la protection sociale (Sécurité Sociale, chômage, retraites), réduction drastique des dépenses publiques, avalisation des plans de suppressions massifs d'emplois dont la hausse des défaillances d'entreprises sur un an atteint 12 %. Une trajectoire qui pourrait amener sur la totalité de l'année 2024 un niveau proche des records de notre pays à environ 64 000 défauts de paiements

...

Notre Parti appelle à lutter, à mener la lutte anticapitaliste sans compromis. Il n'y en a pas d'autre.

Renaissance-Modem de Macron, les Républicains, le RN de M. Le Pen sont là pour chacun à leur manière servir le capital. Ils sont les fers au feu du capital pour aller encore plus loin dans la destruction des conquêtes sociales de la classe ouvrière. Europe écologie les Verts ne parlent pas du capitalisme, n'y touchent pas. Le PCF, La

France Insoumise, le P.S, le NPA n'appellent pas à combattre l'Europe capitaliste, ils sont pour cette Europe. Tous ces partis sont différents en apparence dans leurs positionnements mais présentent tous le même fond idéologique : servir le capital. Ils ont une fonction commune, celle que leur assignent les fondés de pouvoir des grands intérêts capitalistes qui sont leurs commanditaires et leurs financeurs.

La lutte politique est donc indispensable, essentielle. Sans lutte, rien ne bougera, au contraire. Sans lutte tout s'aggraverait. Les élections sont une des batailles politiques importantes pour faire développer avec nos candidates et nos candidats une campagne sur l'enjeu et surtout sur ce que nous proposons pour que les choses changent vraiment.

La question de quelle société nous voulons se pose : continuer en pire la société capitaliste aux objectifs de laquelle Macron soumet le peuple français ou bien s'attaquer à ce système capitaliste qui détruit les Hommes et la nature, engendre les guerres et la misère.

Le 9 juin relevons tous ces défis en votant pour notre liste conduite par Olivier Terrien et Martine Moreau.

Seule liste à appeler à organiser la résistance populaire et la lutte pour dire NON à l'Europe capitaliste. NON à l'OTAN, NON à la politique de Macron.

⁽¹⁾Le rapport de la Cour des Comptes précise que si les dépenses en indemnités journalières sont en augmentation (12 milliards en 2022 contre 7,7 milliards en 2017), ce n'est pas à cause d'une prétendue fraude mais pour des raisons structurelles : l'augmentation de la population active, et donc du nombre de travailleurs qui peuvent être malades, le vieillissement de la population active les exonérations de cotisations des entreprises...

⁽²⁾A Actuellement, un salarié du privé en arrêt maladie est soumis à trois jours de carence (donc de perte de salaire). Au-delà, la sécurité sociale lui paye 50% de son salaire journalier de base (pas de primes !), dans une limite de 52,2€ brut/jour. Dans le public, Darmanin et Macron ont imposé un jour de carence en 2017. Alors que dans le privé certaines entreprises continuent de payer une partie du salaire pendant les jours de carence, dans le public ce jour de carence n'est pas compensable.